



T +33388413193 F +33390214134 <http://assembly.coe.int> pace.com@coe.int

PACE 151 (2013)

Azerbaïdjan : déclaration de la délégation pré-électorale de l'APCE '

Strasbourg, 13.09.2013 – La délégation pré-électorale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a pris note de la volonté des autorités azerbaïdjanaises de soumettre le scrutin des élections présidentielles d'octobre à une ample surveillance internationale. La Commission électorale centrale mène une campagne de sensibilisation, organise la formation des administrateurs électoraux et n'a de cesse de travailler sur les listes électorales. Le jour du scrutin sera l'occasion de vérifier l'efficacité et la qualité de ce travail.

Les prochaines élections se dérouleront sur fond d'apparente compétition, puisque le nombre officiel de présidentiables en lice, non arrêté à ce jour, devrait être supérieur à dix. Cela étant, faute de challengers crédibles au Président en place, elles ne donnent pas lieu à un vaste débat de fond dans le pays. Les différences de programmes politiques entre les éventuels candidats d'opposition étant très floues, la bataille électorale se résume à un affrontement de personnalités.

La décision du Président de ne pas faire campagne au motif que son action est connue, est décevante. En outre, sa fréquente présence dans les médias, certes totalement légitime étant donné ses fonctions de Président en exercice, place les autres concurrents dans une position désavantageuse.

De nombreuses recommandations figurant dans les rapports de l'APCE n'ont pas été mises en œuvre. On mentionnera en particulier celles concernant la liberté d'expression, de réunion et d'association et le fonctionnement de la démocratie pluraliste. La recommandation de la Commission de Venise relative à la composition des commissions électorales à tous les niveaux n'a jamais été dûment prise en compte.

En dépit des problèmes précités et vu que la campagne n'a pas encore commencé, la délégation espère qu'à l'issue du vote elle sera en mesure de considérer que l'élection a satisfait aux normes du Conseil de l'Europe et reflète la volonté du peuple azerbaïdjanais.

La délégation s'est rendue à Bakou du 10 au 13 septembre 2013 à l'invitation du Président du Milli Majlis. Elle s'est entretenue avec les candidats, dont le Président en exercice, le Président du Parlement, les membres de la délégation azerbaïdjanaise auprès de l'APCE, le Président de la Commission électorale centrale et le ministre de l'Intérieur ainsi qu'avec un échantillon représentatif des partis politiques, des ONG, des médias et des représentants du corps diplomatique. Une délégation d'observateurs complète de 32 membres de l'APCE y retournera le 7 octobre.

Contact : Vladimir Dronov, Chef de la Division de la coopération interparlementaire et de l'observation des élections, portable : +33 (0)6 63 49 37 92, e-mail : vladimir.dronov@coe.int

Membres de la délégation pré-électorale :

Robert Walter (Royaume-Uni, GDE), chef de la délégation

Marietta de Pourbaix-Lundin (Suède, PPE/DC)

Tadeusz Iwiński (Pologne, SOC)

Jordi Xuclà (Espagne, ADLE)

Dimitrios Papadimoulis (Grèce, GUE)

Pedro Agramunt (Espagne, PPE/DC) et Joseph Debono Grech (Malte, SOC), co-rapporteurs de l'APCE pour le suivi de l'Azerbaïdjan



L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.
Président: Jean-Claude Mignon (PPE/DC) - Secrétaire général de l'Assemblée: Wojciech Sawicki.
Groupes politiques: SOC (Groupe socialiste); PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen);
GDE (Groupe démocrate européen); ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe);
GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).